



Les Amis du Four à Chaux de La Tour sur Orb

Montpellier le 4 juillet 2019

ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 22 juin 2019

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral de la présidente
- Rapport financier du trésorier 1/01/2018-31/12/2018
- Élection de 3 membres du CA
- Tarif des cotisations 2020
- Budget estimé 01/01/2019-31/12/2019
- Travaux prévus en 2019 et 2020

La séance est ouverte à 11h15

• Désignation du président de séance et du secrétaire

Président de séance : Jean-Christophe Ourliac

Secrétaire de séance : Maryse Ourliac

Le quorum étant atteint (58 présents ou représentés sur 87 adhérents), l'Assemblée Générale peut régulièrement se tenir.

● Rapport moral de la Présidente

La vie de l'association

87 adhérents en 2018; 58 adhérents au 22 juin 2019

Association Loi 1901 N°W343008632 - SIRET 514 418 201 00018 – Adresse postale : 7 rue Jeanne d'Arc 34000 Montpellier

Siège Social : 54 Av du Four à Chaux 34260 La Tour sur Orb - Site web : www.fourachauxlatoursurb.fr Contact :

fourachauxlatour@yahoo.fr ; tel : 06 33 55 83 14

CCP : « Les amis du four à chaux de La Tour Sur Orb » N°1025386 W Montpellier

Communication :

-site web : www.fourachauxlatoursurorb.fr 516 visiteurs depuis un an

-250 abonnés à la page « Facebook » : <https://www.facebook.com/FourachauxLaToursurOrb/>

-210 abonnés au compte Twitter <https://twitter.com/fourachauxlatour>

-la vidéo sur youtube a été vue 1879 fois : <https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=6S3Fb65okao>

-inscription sur le site des Journées Européennes du Patrimoine et de nombreux sites de tourisme

A chaque événement, un article est envoyé aux média locaux.

Les animations :

-en 2018 :

-Poursuite des visites jumelées avec le « Musée des lampes de mine » du Bousquet d'Orb organisées par « la Maison Cévenole » (Saint-Gervais sur mare): 5 visites , une annulée, 30 visiteurs

-Journées Européennes du Patrimoine 16 septembre 2018 : 4 visites organisées le dimanche 100 visiteurs . (effet Loto du Patrimoine de Stéphane Bern, beaucoup plus de visiteurs que l'année précédente)

-Visites de groupes : CCAS Béziers et retraités d'Orange : 50 visiteurs

-Journée des artisans d'art le 6 mai 2018 : très belle journée d'expositions et démonstrations : 50 visiteurs

-en 2019:

-Suite de la collaboration avec « La Maison Cévenole » (Saint-Gervais sur Mare) et des visites jumelées avec le « Musée des lampes de mine » du Bousquet d'Orb : 3 visites programmées en juillet, aout et septembre 2019.

-Visites de groupes : CCAS Béziers, randonneurs

-Journées Européennes du Patrimoine le 22 septembre 2019.

-peu d'animations prévues en perspective des travaux programmés.

● ***Vote sur le rapport moral : adopté à l'unanimité.***

● **Rapport financier du Trésorier**

Les exercices comptables vont du 1^{er} janvier au 31 décembre .

Le compte de résultat et le bilan présentés concernent la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Le budget prévisionnel concerne la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Compte de résultat 2018

Charges		Produits	
Assurances	191,42	Vente cartes	206
Petit équipement		Cotisations	435
Fournitures administratives+ site web	96,93	Dons	583
Documentation	141,49	Subventions	250
Relations externes	39,42	Produits fin.	35,26
Frais postaux et de télécom	44,22	Produits exceptionnels	50
Services bancaires	50,5		
Divers (cotisations et don)	75		
Résultat	920,28		
Total charges	1559,26	Total produits	1559,26

Bilan 2018

ACTIF		PASSIF	
Disponibilités CCP	1300,67	Résultat	920,28
CNE	6986,15	Report à nouveau	7366,54
Total Actif	8286,82	Total Passif	8286,82

Le conseil d'administration propose d'affecter les 920,28 euros de résultat en report à nouveau.

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité

- Election de 3 membres du CA

3 candidatures reçues :

**Anny Montoux
Hamid Khentache
Jean-Pierre Lopez**

Ces 3 membres sont élus à l'unanimité

● **Tarif de la cotisation 2020 :**

Le conseil d'administration propose de maintenir le tarif de la cotisation pour 2020 à 5 euros.

Voté à l'unanimité

Budget prévisionnel 01/01/2019 – 31/12/2019

Dépenses		Recettes	
Fournitures administratives	100	Adhésions	400
Assurance	194	Dons	200
Relations externes	2000	Vente marchandises	50
Poste et télécom	100	Subventions	250
documentation	50		
Cotisations diverses	85	Produits financiers	30
Petit équipement/travaux	350	Financement sur fonds propres	2000
frais bancaires	51		
Total dépenses	2930	Total recettes	2930

-quelques remarques sur ce budget :

-on a estimé moins de dons à l'association que d'habitude pour tenir compte des dons défiscalisés qui seront faits dans le cadre des travaux

-le financement sur fonds propres de 2000€ correspond aux frais occasionnés par l'opération de mécénat (décision de l'AG 2018).

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

● **Les travaux prévus en 20189 et 2020 :**

-étanchéification de la halle voutée :

- Décaissement de la terre au dessus de la voûte
- réalisation d'une dalle en béton de chaux
- Coulinage de mortier de chaux entre les pierres de la voûte

-démolition du parapet en parpaings au dessus du four sud

-enlèvement de la végétation sur les fours et rejointoiement des mortiers

-ouverture des arcades de la bluterie

● **Plans de financement**

Rappel : l'association ne peut pas contribuer au financement des travaux subventionnés.

- Prestation de maîtrise d'oeuvre : Almatoya Architecture

-Entreprise : Les Ateliers de Chanteloube

Dépenses		Financement	
Mission Maître d'oeuvre	11495	Subvention DRAC 50%	5747
		Subvention Conseil Départemental de l'Hérault 15%	1724
		Subvention Région Occitanie 10%	1149
		Autofinancement et mécénat 25%	2875
Total dépenses	11495	Total recettes	11495

-Travaux 2019

Dépenses		Financement	
Mise hors d'eau et protection structure	63438	Subvention DRAC 30%	19031
		Subvention Conseil Départemental de l'Hérault 15%	9515
		Subvention Région Occitanie 10%	6343
		Autofinancement et mécénat 45%	28549
Total dépenses	63438	Total recettes	63438

-Travaux 2020 :

Attention : cette présentation est théorique ; les dossiers de subvention ne sont pas encore établis et le contour des travaux non encore définis

Dépenses		Financement	
Dégagement fours et maçonnerie bluterie	52608	Subvention DRAC 30%	15782
		Subvention Conseil Départemental de l'Hérault 15%	7891
		Subvention Région Occitanie 10%	5260
		Autofinancement et mécénat 45%	23675
Total dépenses	52608	Total recettes	52608

● Le recours au mécénat

Nous allons faire appel au mécénat pour financer les parties non subventionnées : 28549€ en 2019 et 23675€ en 2020. Les sommes qui seront apportées par les mécènes (entreprises et particuliers) viendront en diminution des sommes autofinancées par la famille propriétaire.

En quoi consiste le mécénat ?

Il consiste favoriser le financement des travaux sur Monuments historiques, en défiscalisant les dons des mécènes : 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Par exemple : si un particulier fait un don de 50€, au final, après déduction d'impôt, son don ne lui coûtera que 17€. Si une entreprise fait un don de 1000€, elle bénéficiera d'une déduction sur son impôt sur les sociétés de 600€ : son don ne lui coûtera que 400€.

Ce recours au mécénat se fera au travers d'une structure (« La Demeure Historique ») habilitée à émettre des reçus fiscaux.

Nous avons d'ores et déjà pris contact avec « Les Chaux de Saint-Astier », qui seront à nos côtés, comme en 2012, et nous les en remercions.

La convention avec la Demeure Historique est en cours de signature. Dès que tout sera opérationnel, je vous indiquerai la marche à suivre si vous souhaitez nous soutenir pour cette campagne de travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15 et le verre de l'amitié est offert aux participants.

MERCI A TOUS DE VOTRE AMITIE ET DE VOTRE SOUTIEN !

Rédacteur : Annick Jeanjean